

Dossier de Candidature 2026/2027

ANIMATEUR(TRICE) / ADJOINT(E)

Pour les Accueils de Loisirs

Nom

Prénom

Date de Naissance

Lieu de Naissance

Adresse

Nationalité

N° de téléphone fixe et/ou mobile

N° de Sécurité Sociale

Mail Situation actuelle

Vos diplômes

Avez-vous le permis de conduire ? OUI ☐ NON ☐

Allergies de l'animateur :

Coordonnées des parents de l'animateur (Téléphone et adresse) :

.....

FORMATION	OUI	NON	DATES	SPECIALITÉ
B.A.F.A. (en cours)				
B.A.F.A. (complet)				
PSC1				
S.B.				
Brevet sportif				
B.A.F.D. (en cours)				
B.A.F.D. (complet)				

Autres Informations (CAP petite enfance, BAPAAAT, BEATEP, etc.) :

.....

.....

.....

Droit à l'image (réseaux sociaux ou autres) OUI ☐ NON ☐ **Signature**

EXPÉRIENCES DANS L'ANIMATION

Date.....Lieu.....Agedesenfants.....

Date.....Lieu.....Agedesenfants.....

Date.....Lieu.....Agedesenfants.....

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ POUR L'ENCADREMENT

HORS VACANCES SCOLAIRES	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES
Mercredi ALSH ☐	Toussaint 2026 ☐	Juillet 2027 ☐
	Noël 2026 ☐	
Mercredi CAJ ☐	Février 2027 ☐	Août 2027 ☐
	Avril 2027 ☐	
Actions bénévoles ☐		

Quelles sont les activités que vous maîtrisez :

.....

.....

Quelles sont vos motivations pour l'encadrement des accueils de loisirs ?

A remplir obligatoirement (vous pouvez joindre un courrier à part) :

.....

.....

.....

.....

.....

Le dossier est à remettre au Secrétariat à l'étage en Mairie

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

Un courrier à l'attention de Monsieur Yanis GAUDILLAT, Maire de Billy-Montigny, un C.V, une photo récente, une copie de vos diplômes + copie des certificats de stage (avec appréciations) + les diplômes d'Animation, une copie de votre carte et attestation de sécurité sociale, un relevé d'identité bancaire (à votre nom), une copie de la carte d'identité et/ou carte de séjour, une copie du livret de famille, copie de l'attestation de recensement et copie du certificat de la journée d'appel à la défense + photocopie du carnet de vaccinations + Justificatif de domicile de moins de 2 mois.

Rappel : Le certificat médical d'aptitude pour l'encadrement des enfants doit être daté de moins de 3 mois à la prise de chaque poste + Extrait de casier judiciaire Bulletin n° 3 (site : www.cjn.justice.gouv.fr)

Vous serez prévenu(e) individuellement par courrier ou par mail de la suite réservée à votre demande.

Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

Tout dossier incomplet ou contenant des informations volontairement erronées ne sera pas étudié.

Fait à Billy-Montigny, le

Signature :